Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215602632-20260427-D20260427804-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Sainte-Anne d'Auray

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Date de la convocation
20/04/2026

Date d'affichage
20/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	22

Election
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le : 29/04/2026

Et publication ou notification du : 29/04/2026

L'an 2026, le 27 Avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anne d'Auray s'est réuni, en session ordinaire, salle du conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FORGET Kévin, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/04/2026.

Présents : M. FORGET Kévin, M. LALYS Flavien, Mme LE FRAPPER Maria, M. COLLEC Frédéric, Mme SAMSON Lucie, M. LE NEILLON Didier, M. BLANCHON Eric, Mme BULTOR Christelle, M. CADORET Jean-Pierre, Mme DESCHAMPS-NICOLAS Myriam, M. GASTINE Roland, Mme GUIMENEZ Delphine, M. JAHIER Pierre, Mme LE BLAY Emmanuelle, Mme LE TALLEC Mélanie, Mme LEFIEVRE Claire, Mme ROUEZ Camille, M. ROUX Nicolas, Mme SAMSON Emmanuelle et M. TRACOL Claude.

Absents excusés :
Mme MALRY Célia (pouvoir à M. FORGET)
M. LE ROUX Franck (pouvoir à M. GASTINE)
Absent : M. DUVERGER Damien

A été nommée secrétaire : Mme DESCHAMPS-NICOLAS

D20260427-04 – Tarifs des séjours été 2026

Comme chaque année, le service enfance jeunesse propose d'organiser des camps pour l'été et sur proposition de la commission concernée, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les tarifs soumis ci-dessous pour les séjours de 2026 :

Nuitée CP-CE1 15 au 16 juillet 2026	
2026	
Vacaf de 0 à 950 la caf prend en charge 70% du prix du séjour (max 50 euros/jour)	8 €
0 à 600 €	25 €
601 à 900 €	30 €
901 € à 1300 €	35 €
1301 & +	40 €
Extérieurs	45 €

Séjour enfance de 8 à 11 ans (CE2-CM1-CM2) du 13 au 17/07	
2026 (5 jours)	
Vacaf de 0 à 950 la caf prend en charge 70% du prix du séjour (max 50 euros/jour)	39 €
0 à 600 €	130 €
601 à 900 €	140 €
901 € à 1300 €	150 €
1301 & +	160 €
Extérieurs	170 €

Séjour ado de 12 à 17 ans du 06 au 10/07	
2026	
Vacaf de 0 à 950 la caf prend en charge 70% du prix du séjour (max 50 euros/jour)	36 €
0 à 600 €	120 €
601 à 900 €	130 €
901 € à 1300 €	140 €
1301 & +	150 €
Extérieurs	160 €

Après avoir entendu l'exposé de Mme SAMSON, adjointe au maire, à l'enfance et jeunesse

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à **l'unanimité** de ses membres présents et représentés, **approuve et vote** les tarifs des camps pour l'été 2026, proposés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

M. FORGET
Maire de Ste-Anne d'Auray

MAIRIE DE SAINTE-ANNE D'AURAY (MORBIHAN)